

RÉSEAU NATIONAL JEUNES DE LA RUE JEUNES EN ERRANCE

Janvier 2025

bulletin n° 1-2025

SOMMAIRE

Lire...	p. 2
Questions sur l'accès à TAPAJ	p. 2
Le programme de recherche PREcare et le réseau Errance	p. 2
Inquiétudes du côté des Missions Locales	p. 4
HAS : note de cadrage et appel à candidature	p. 4
Des rendez-vous locaux, nationaux, internationaux	p. 4

CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18
jeunes-en-errance.cemea.asso.fr
Contact : errance-rue@cemea.asso.fr

LIRE...

Au bureau, le chien, mieux que le baby-foot ? « On propose des gamelles, des couffins et des ramasse-crottes ».

Margherita Nasi.

Le Monde, 6 décembre 2024

Des entreprises en pointe mettent en avant leurs pratiques *dog-friendly* afin d'attirer chez elles des salarié-es maîtres de chiens.

Le chien accueilli au bureau est paré de toutes les vertus : il facilite la communication, il montre l'humanité de son maître... Avec une limite : pas plus d'un par personne, maxi deux s'ils sont tout petits. L'hygiène des locaux ne semble pas être un problème : les maîtres essuient les pipis des chiots, et les revêtements des sols sont adaptés.

Allo les administrations, les accueils de jour, les CHRS, vous avez lu ?

La protection de l'enfance : état des lieux et perspectives

Les Cahiers de l'Actif n° 576-579, mai-août 2024

Un dossier de 170 pages pour tenter de comprendre pourquoi ça ne fonctionne pas si bien qu'on aimerait, et pourquoi ça produit 30% des SDF de moins de 25 ans. Florilège des titres : *Interrogations sur l'inefficacité des textes de loi. Un système entre crises et changements. L'art de faire mieux avec moins. L'impossible reconnaissance des violences faites aux enfants...*

Ce qui est rageant avec la protection de l'Enfance c'est qu'on sait très bien ce qui dysfonctionne, où et pourquoi... et que ça continue.

QUESTIONS SUR L'ACCES A TAPAJ

Des remarques sont venues à propos de TAPAJ durant une réunion inter-régionale d'équipes de prévention spécialisée. Remarques transmises sous forme de questions à Annabelle Schwarz, responsable Vie du Réseau à TAPAJ-France :

Besoin d'avoir un compte bancaire-postal pour tapajer ? Non, le paiement du salaire se fait en liquide.

Besoin d'avoir ses papiers d'identité ? Oui, pour travailler sur TAPAJ, il faut respecter le code du travail et donc disposer de deux documents : une pièce d'identité et un n° de sécurité sociale.

Besoin d'un statut territorial clair ?

Des jeunes issus d'un territoire hors UE ont besoin d'un titre de séjour précisant la possibilité de travailler sur le territoire français.

Contact : a.schwarz@tapaj.org

LE PROGRAMME DE RECHERCHE PREcare

Ce programme universitaire porté par des géographes s'intéresse à la précarité et aux solidarités dans les villes petites et moyennes. Il est construit en lien avec la Croix-Rouge Française.

Les responsables de cette recherche ont invité le réseau *Errance* à venir contribuer sur la question « Les jeunes ». Nous avons répondu à deux voix : François Chobeaux et Magali Magnier (ADES Ariège).

[Pour en savoir plus](#)

Deux axes développés :

- Ce que ces jeunes ayant grandi dans ces villes rapportent de leur vie familiale durant leur enfance et leur adolescence, pour ceux qui n'ont pas été placés auparavant. Développé par François Chobeaux.
- Ce que l'on voit et comprend de ce que vivent ces jeunes en tant que jeunes adultes. Développé par Magali Magnier.

RETOURS SUR LES HISTOIRES INDIVIDUELLES (François Chobeaux)

Des histoires de famille

On recueille des récits de violences intrafamiliales (physiques et sexuelles) intergénérationnelles.

On recueille des récits de relations mère-enfant qui évoquent des dynamiques abandonniques.

Nombre de ces situations ne semblent pas avoir fait l'objet d'attentions sociales particulières, de signalements, de suivis sociaux... Ceci étant dû au moins en partie au « sous-équipement » social de ces villes, autant quantitatif que qualitatif.

Ces familles se situent dans les milieux populaires : ouvriers, employés. Pas plus, ni moins, de chômage que le taux moyen du bassin de vie.

Sauf rare exception ces jeunes ne sont pas des enfants uniques. Il y a fratrie, et leur place dans la fratrie n'est pas significative. Par contre ils sont le·la seul·e au sein de la fratrie à s'être engagé·e dans un chemin de marginalité-exclusion.

Les couples parentaux biologiques sont séparés pour 50% d'entre eux. Dans cette situation la mère est restée le point stable.

Trois dynamiques de marginalisation

Certains inscrivent leur vie dans un refus des normes sociales qu'ils disent avoir mis en œuvre de façon lucide et volontaire. L'écoute de leurs histoires de vie permet de douter très fortement du poids de leur volonté construite ; il s'agit nettement plus de fuites de réalités insupportables habillées du manteau de la revendication.

D'autres, et aussi ceux qui précèdent, sont les produits des échecs de suivis et de placements éducatifs vécus dans le cadre de l'ASE.

D'autres encore sont passés sous les radars sociaux jusqu'à leur entrée dans la vie adulte, où les pesanteurs psy vont se rappeler douloureusement à eux.

Précarité ?

Les récits de vie n'évoquent pas de vies familiales particulièrement marquées par la précarité ou la pauvreté.

Solidarités ?

Les récits de vie évoquent tout au plus des solidarités intrafamiliales. On n'entend pas d'évocation de solidarités de proximité, de voisinage.

Ce qu'on appelle la solidarité républicaine n'est pas toujours présente ; nombre de situations de ces enfants et adolescents n'ont pas fait l'objet d'attentions particulières faute d'identification et d'alerte. Cette solidarité instituée apparaît seulement en situation de crise identifiée avec l'intervention de l'ASE, les réponses étant alors très normatives.

> Synthèse

Les jeunes de la rue-jeunes en errance nés et ayant vécu leur adolescence dans des villes petites et moyennes ne sont pas le produit direct de précarités familiales. Leur situation s'origine à la fois dans des difficultés familiales souvent non identifiées et dans une dynamique psychologique particulière.

La précarité familiale a été plus une précarité du lien qu'une précarité matérielle.

Les solidarités directes évoquées sont limitées à la sphère familiale.

La solidarité instituée ne paraît ni particulièrement active, ni adaptée.

CES JEUNES DANS LEUR VIE ADULTE (Magali Magnier)

Les bases d'observation

Du point de vue d'une association intervenant en milieu rural sur les questions de grande précarité : Saint Girons, Ariège (6250 hab).

Au travers d'une intervention dans un accueil à bas seuil d'exigence.

Au travers de l'*Aller vers* sur la commune et sur Massat (733 hab).

Au travers d'un hébergement d'urgence 115.

Trois précarités

Nous constatons que les difficultés rencontrées dans le milieu rural restent similaires à celle du milieu urbain.

La précarité rencontrée au quotidien est triple : précarité financière, précarité sociale, précarité du lien :

- Non-recours aux droits (méconnaissance, éloignement, refus...)
- Repli sur soi (marginalité disqualifiante)
- Non-acceptation par la société, reléguant les personnes à une place sans réel statut hormis celui d'être « pauvre » ou « cas social ».

La question de la solidarité

Entre usagers : dans la rue, la solidarité n'existe pas même si elle peut être verbalisée par les personnes concernées. Celui qui « s'en sort », n'a plus accès au groupe sauf s'il se réapproprie les stigmates (exemple de la consommation).

La figure du bon ou du mauvais pauvre font que les solidarités de proximité ne sont pas accessibles à tous – notamment les plus éloignés de tout, les plus précaires, les plus désocialisés.

La « solidarité publique » développée est excluante, car elle est basée sur une précarité prédéfinie, et sans l'action de travailleurs sociaux de proximité elle reste inaccessible pour les personnes les plus désocialisées.

- Les services publics et les politiques sociales déployés au national ne sont pas tous présents et actifs au rural, et quand ils sont là c'est avec des moyens limités sous prétexte qu'il y aurait moins de besoins.
- Constat d'un nombre potentiel d'intervenants et d'opérateurs spécialisés restreint, qui conduit à un éventail de prise en charge tout aussi restreint.

> Synthèse

Aujourd'hui le constat de terrain est très alarmant, que ce soit en petite ville ou en milieu rural, avec des clivages extrêmement importants entre les individus eux-mêmes en situation de précarité ainsi qu'entre ces personnes et la société des insérés (individus et institutions), sur un fond local de rejet de celui qui n'est pas d'ici et d'un discours néo-libéral et de politiques sociales excluantes.

Les situations de précarité sont donc peu, pas ou mal prises en compte, et les solidarités restent ponctuelles, transitoires, et seulement interindividuelles.

DISCUSSION

Le non-recours : pas seulement par manque d'information ou d'accessibilité. Il y a aussi les refus, les ras le bol, les hontes de soi...

La précarité : différencier la précarité choisie-assumée – vie en camion, implantations rurales...- et la précarité subie.

La plus forte des précarités identifiées est la précarité-l'absence de liens. La précarité n'est pas que matérielle.

Constat que les solidarités sont égoïstes, on n'est solidaire que de celui que l'on connaît et estime.

Constat que les solidarités instituées (Etat social, associations humanitaires) existent a minima parce que « ici il n'y en a pas besoin », et qu'il y a une chape de représentations morales qui les détermine.

Au fond : en rural et petites villes les fonctionnements sociaux sont très endogènes, et les services publics spécialisés assez absents. Tout va bien.

INQUIETUDES DU CÔTÉ DES MISSIONS LOCALES

La fin de l'année 2024 a été difficile. Les mesures d'économie du gouvernement on conduit à réduire fortement les accompagnements financiers liés au PACEA, et à quasiment bloquer les entrées en CEJ. 2025 ne s'annonce pas mieux avec une baisse prévue de 6% du budget attribué par l'Etat, alors qu'en même temps des régions coupent totalement les crédits alloués ou les baissent de 10, 20, 30%. Les effets vont être immédiats sur les moyens du PACEA et les entrées en CEJ, et probablement encore plus en CEJ-R.

A suivre sur le site de l'Union Nationale des Missions Locales : <https://www.unml.info/>

HAS : recommandation prévention spécialisée

La [note de cadrage](#) de la recommandation sur la prévention spécialisée de l'HAS , ainsi qu' un [appel à candidature](#) pour une groupe de travail pour l'élaboration de la recommandation de bonnes pratiques professionnelles sur le thème : « Prévention spécialisée : accompagner les jeunes sur leurs territoires et dans leurs milieux de vie » viennent d'être publiés.

L'HAS demande de **transmettre le plus largement possible au réseau, afin que les professionnels intéressés puissent candidater.**

DES RENDEZ-VOUS LOCAUX, NATIONAUX, INTERNATIONAUX

24-25-26 février 2025 à Toronto (Canada). Conférence internationale sur la prévention de l'itinérance chez les jeunes. [Présentation](#) - [Contributions](#)

Le 20 mars 2025 à Namur (Belgique). Une journée d'étude organisée par l'association « Les trois portes » (Accueil de jour et accompagnement) et l'AMA (fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri). « *Comment s'adresser autrement aux personnes accompagnées et les inclure encore plus dans les processus de décision ?* ». Contact : coralie.buxant@troisportes.be

Le 25 mars après-midi, Webinaire de Paré, consacré à la santé sexuelle et aux conduites à risque prostitutionnel chez les jeunes, (premier webinaire d'un triptyque « santé » les deux suivants se dérouleront en septembre et en décembre).

Le 22 mai 2025 à Evry (Essonnes). Rencontre organisée par l'ASE 91 : « *Le travail éducatif autour du phénomène de fugue* ». Contact atrambaud-dufresne@cd-essonne.fr

Le 14 octobre 2025, Journée d'étude organisée par l'association OSER (séjours de ruptures) sur « Les cas complexes » Intervention de F. Chobeaux. <https://www.oser.me/colloque4>

A suivre sur <https://www.oser.me/> Voir aussi dans le [précédent bulletin](#).